

COMMUNE DE CHAMPAGNEUX
COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JANVIER 2024

Présents : Georges CAGNIN, Marc CURTILLAT, Pierre GERBELOT, Anthony GOJON, Gérard GOURJUX, Gilles LACROIX, Bénédicte PHILIPPE, Alain ROCHE, Élise SAUNIER, William BARBOTIN

Excusés : Jean-Pierre COTTAREL, Yves GENIX (pouvoir à Marc CURTILLAT), Christine VALETTE, Jessica HOARAU, Patrice HOARAU.

Secrétaire de séance : Élise SAUNIER

Le quorum étant atteint, M. le Maire ouvre la séance à 20 h 33.

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 23/11/2023.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Communications du Maire :

- ✓ M. le Maire rappelle l'importance des élus de la commune au sein des diverses commissions de la CCVG et demande à chacun la plus grande assiduité.
Pour mémoire, la commune est représentée par :
 - ✓ Pierre GERBELOT et Georges CAGNIN – commission Tourisme
 - ✓ Alain ROCHE et Elise SAUNIER – commission Economie
 - ✓ Georges CAGNIN – Commission Finances
 - ✓ Jessica HOARAU – Commission Affaires Sociales
 - ✓ Bénédicte PHILIPPE (en remplacement de Christine VALETTE) – Commission Enfance Jeunesse
 - ✓ Anthony GOJON et Patrice HOARAU (à vérifier) – Commission Transport et Mobilité
 - ✓ William BARBOTIN – Commission Travaux Et Service Incendie
 - ✓ Elise SAUNIER – Commission Culture et Commission Communication
 - ✓ Georges CAGNIN – Commission Appel d'offres
- ✓ Lors de la dernière commission transport, la Région a confirmé son désengagement du transport périscolaire. Le coût du bus transportant les élèves de maternelle à la cantine va devoir être supporté en totalité par le SIS du Mont Tournier (environ 25 000 € par an) et sera donc à financer par les communes de St Genix et Champagneux. Il devient très urgent de trouver un accord avec les élus de St Genix pour mettre en place une cantine à Grésin.
- ✓ A la suite d'une demande d'un administré concernant un logement mis en location en Airbnb, M. le Maire rappelle l'obligation de déclaration des changements de destination (exemple : grange en logement), qui doivent faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme.
- ✓ CCAS :
 - ✓ l'opération des colis de Noël pour nos anciens s'est bien déroulée. Cette année l'équipe du CCAS s'est attachée à préparer des colis constitués de produits locaux sélectionnés par leurs soins afin d'améliorer la qualité des colis.
 - ✓ Christine GUETAT ayant démissionné, le CCAS recherche un remplaçant parmi les habitants de la commune. Merci de s'adresser à la mairie pour tout renseignement.

- ✓ Le repas des anciens aura lieu le 17 mars prochain et concernera les administrés nés avant le 18 mars 1959.
- ✓ Subvention aux associations sportives et culturelles : cette année le CCAS a subventionné 11 associations pour 32 enfants de la commune et pour un montant global de 1 600€.
- ✓ Le bulletin municipal est en cours de finalisation et sera diffusé prochainement.
- ✓ PLU : la révision est en cours de relecture et devrait être arrêté dans quelques semaines. Il sera ensuite présenté lors d'une réunion publique avant d'être définitivement validé.
- ✓ Travaux : beaucoup de travaux sont à prévoir cette année (curage des fossés, poursuite de la réfection des chemins, réparation du toit de la sacristie, crépis du mur du cimetière, toit de la maison Boccard...). Des devis sont demandés pour le montage des dossiers de demandes de subventions.

3. Délibérations :

- Remplacement de Jean-Pierre COTTAREL au CCAS :

William BARBOTIN se présente pour remplacer Jean-Pierre COTTAREL, membre élu au CCAS.

Vote ==> accord à l'unanimité des présents et représenté

- Définition des ZA enR :

M. le Maire rappelle le contexte et informe l'assemblée de l'obligation pour les communes de définir les zones à potentiel énergétiques. Il propose de nommer tous les bâtiments communaux et agricoles ainsi que l'école et la zone d'activité.

Vote ==> accord à l'unanimité des présents et représenté

- Ouverture de crédits par anticipation :

Afin de ne pas pénaliser les entreprises et éviter les interruptions dans le paiement des factures fournisseurs en section d'investissement, le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'ouverture de crédits au chapitre 21 (article 2151) pour 32 000€.

Vote ==> accord à l'unanimité des présents et représenté

- Convention avec le service de médecine préventive du CDG :

La précédente convention arrivant à son terme, il convient de la renouveler.

Vote ==> accord à l'unanimité des présents et représenté

- Approbation des statuts du SIS du Mont Tournier :

M. le Maire rappelle que la modification des statuts intervenue après la fusion des communes nouvelles a été rejetée par la Préfecture du fait, entre autres, qu'elle reposait sur un code abrogé. Il convenait donc de réétudier les statuts afin de les mettre en conformité avec la loi.

M. le Maire remet en séance un exemplaire des statuts tels que validés par le comité syndical du SIVU et la préfecture, pour approbation par l'assemblée délibérante.

Vote ==> Abstention : 1 (Gilles LACROIX)

Pour ==> 10 (9 votants + 1 pouvoir)

- Participation aux frais de fonctionnement des gymnases de St Genix :

Comme chaque année, il convient de signer la convention de participation aux frais des gymnases avec la commune St Genix pour les enfants de la commune fréquentant les collèges de St Genix.

Vote ==> accord à l'unanimité des présents et représenté

- Modification du tableau des emplois :

Monsieur le Maire indique qu'en raison du recrutement d'Angelina SALENTINY à l'accueil de la mairie et d'Emily FURLAN à l'entretien des bâtiments communaux, il convient de modifier le tableau des emplois ainsi :

	Situation actuelle	Situation future
Adjoint administratif territorial	17h15 hebdo	18h
Adjoint technique territorial	5h hebdo	8 h hebdo

Vote ==> accord à l'unanimité des présents et représenté

4. Points divers :

- ✓ Gérard GOURJUX signale qu'il a été procédé au remplacement de nombreuses ampoules de candélabres en panne, notamment dans la zone d'activité, et qu'il s'agit pour le moment d'ampoules classiques ayant une faible capacité d'heures. Le changement pour des ampoules LED serait à étudier de près car le coût d'achat de ces ampoules est très élevé mais permettrait sans doute des économies d'énergie et de remplacement. M. le Maire rappelle que la zone d'activité dépend de la CCVG et que de tels investissements sont donc à valider par celle-ci. Une demande en ce sens va lui être adressée.
- ✓ Gérard GOURJUX demande également des informations concernant le financement de « la haie des chasseurs ». M. le Maire confirme que les travaux d'entretien réalisés par la société Paccard sont bien pris en charge par la Fédération de chasse.
- ✓ M. le Maire indique qu'un comité de pilotage Natura 2000 se tiendra à Yenne le 8 février prochain et propose aux membres présents d'y représenter la commune. Elise SAUNIER participera au comité.
- ✓ Pierre GERBELOT demande dans quelle mesure le chauffage de la salle des fêtes pourrait être amélioré. M. le maire indique que sans travaux d'isolation préalables, tout changement de chauffage serait inutile. Ce sont donc encore des travaux à prévoir ...
- ✓ Gilles LACROIX indique que l'enrobé du chemin du centre se détériore en raison de la haie de M. MEYNIER qui empiète sur la voie et oblige les véhicules à se déporter. M. le Maire répond qu'un courrier va être adressé à l'administré afin qu'il respecte ses obligations de taille de haie. De même pour M. et Mme GUETTAZ au centre, le long de la RD1516.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clos la séance à 22h10.

Le Maire,
Georges CAGNIN



La secrétaire de séance,
Elise SAUNIER